

AR Prefecture

063-200072080-20221025-CC20220703-DE
Reçu le 02/11/2022

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 44

L'an deux mille vingt-deux, le 25 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 19 octobre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-07-03

OBJET :

**DISSOLUTION DU
BUDGET ANNEXE
LAVERIE ATELIER
RELAIS 57106**

Présents : Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Anthony PALERMO ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Laurence ORIOL ayant donné procuration à Patrick GIDEL ; Bernard PENY ayant donné procuration à Christiane MOUGEL ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Yves ARNAUD remplacé par Jocelyne VALENTIN ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; David SABY remplacé par Jean-Paul TOUVERON ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Claude DUBOSCLARD ; Annelise DURON ; Pascale JEAN ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Jacques THOMAS ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20221025-CC20220703-DE
Reçu le 02/11/2022

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux budgets de la Communauté de Communes,

Considérant l'acte authentique de vente du bâtiment de la laverie du 10/12/2021 associé au budget annexe 57106 « Laverie atelier Relais »,

Considérant la nécessité de dissoudre le budget annexe Laverie Atelier relais 57106 au 31/12/2022,

Considérant la nécessité de le réintégrer au budget principal 57100 au 01/01/2023,

Propose au Conseil Communautaire :

- De clôturer le budget annexe Laverie Atelier relais 57106 au 31/12/2022
- D'autoriser le comptable public à réintégrer en 2023 le solde des comptes de bilan et les opérations d'ordre non budgétaires associé à ce budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Accepte de clôturer le budget annexe Laverie Atelier relais 57106 au 31/12/2022
- Accepte d'autoriser le comptable public à réintégrer en 2023 le solde des comptes de bilan et les opérations d'ordre non budgétaires associé à ce budget.
- Charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions et de la transmission au comptable public.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 25 octobre 2022.

Le Président


Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes